

Perception comparée de l'action missionnaire en Mélanésie, Micronésie et Polynésie

Père Georges Delbos

DANS HERMÈS, LA REVUE 2002/1 (N° 32-33), PAGES 171 À 180
ÉDITIONS CNRS ÉDITIONS

ISSN 0767-9513

DOI 10.4267/2042/14371

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://preprod.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2002-1-page-171.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Père Georges Delbos

Prêtre, Historien

PERCEPTION COMPARÉE DE L'ACTION MISSIONNAIRE EN MÉLANÉSIE, MICRONÉSIE ET POLYNÉSIE

L'Océanie est la région monde où l'action évangélisatrice des missions chrétiennes est la plus récente. C'est seulement à la fin du XVIII^e siècle que les missionnaires se lancèrent sur le Grand Océan, sur les traces des « grands navigateurs » et des premiers trafiquants. Les pasteurs protestants abordèrent les îles dès les années 1780. Les missionnaires catholiques, pour la plupart d'origine française, furent retardés par les guerres de la Révolution et de l'Empire ; ils furent opérationnels seulement dans les années 1830¹.

Côté protestant, le déclic initial se produisit au sein du « Revival », un mouvement expansionniste lancé en Angleterre au XVIII^e siècle par John Wesley. Côté catholique, l'initiative vint de Grégoire XVI ; elle faisait suite à la publication en Hollande, en 1830, d'un Atlas en cinq volumes mentionnant pour la première fois les archipels océaniques.

Les premiers missionnaires protestants à partir à la conquête de l'Océanie étaient membres de la Société missionnaire de Londres et de la Société missionnaire de Boston. Puis vinrent les Presbytériens, les Anglicans et la Société des missions évangéliques. Les missionnaires catholiques se recrutèrent pour l'Océanie orientale (Polynésie), à partir de 1833, chez les Pères des Saints Cœurs de Jésus et de Marie (plus communément appelés Picpuciens), pour l'Océanie centrale et occi-

dentale, à partir de 1837, chez les Pères de la Société de Marie (désignés sous le nom de Maristes), pour la Nouvelle-Guinée et l'archipel des Gilbert et Ellice, à partir de 1882, chez les Pères Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. Tous avaient une foi profonde et l'esprit de sacrifice ce qui leur faisait accepter l'expatriation, définitive à l'époque, des conditions de vie précaires, voire une espérance de vie très courte (trois ans en moyenne, en Papouasie, au début de la période coloniale). Évidemment, les actions d'évangélisation présentaient des différences notables tenant compte de la personnalité des missionnaires (appartenance confessionnelle, nationalité, affiliation communautaire) et de celle des populations à convertir.

Les logiques pastorales et leurs éventuels achoppements

L'action pastorale des uns et des autres s'enracinait dans leur doctrine respective. Pour les protestants, l'homme ne pouvant se sauver lui-même, le salut étant l'œuvre de Dieu seul, le prosélytisme missionnaire passait au second plan. De plus, une tendance chez eux au millénarisme leur imposait d'évangéliser sur place avant d'aller le faire ailleurs.

Il en allait différemment pour les missionnaires catholiques : l'homme devant collaborer à l'œuvre de son salut, il importait de l'instruire, voire si nécessaire de le sortir de son milieu d'origine, d'où la création parfois de « réductions », par-delà la mise en pratique du message « Allez, enseignez toutes les nations ».

La Bible constituant pour les protestants la base essentielle de l'action religieuse, le baptême pouvant être conféré par un laïc, l'évangélisation se limitait bien souvent à la traduction de la « Parole de Dieu » et dans la formation de « *teachers* » autochtones capables de la commenter : d'où l'importance capitale du travail de traduction de la Bible en diverses langues océaniques effectué par les pasteurs et le rôle prépondérant des catéchistes locaux, encadrés par un nombre restreint de « *clergymen* » européens ou nord-américains.

Pour les catholiques, en revanche, la connaissance de la Bible devait se doubler de la pratique des sacrements, pour la plupart conférés par un prêtre ce qui supposait, en attendant un recrutement sacerdotal autochtone, le recours à un personnel européen important.

Comme, les « *teachers* » protestants étaient hâtivement formés, ils pouvaient se trouver en position difficile face à des prêtres catholiques nantis d'une solide culture théologique ; l'infériorité ressentie pouvait déclencher l'agressivité et en retour le sentiment de supériorité pouvait induire la condescendance, d'où nombre d'incompréhensions débouchant souvent sur des affrontements impliquant les populations océaniques elles-mêmes, pendant près d'un siècle².

Le missionnaire protestant étant généralement anglo-saxon et le missionnaire catholique français, l'antagonisme religieux et psychologique, déjà nourri de part et d'autre par une éducation de « cloisonnement », depuis le concile de Trente, se doublait alors de rivalités à connotation

nationaliste. Chaque gouvernement, en effet, s'efforçait de tirer un profit politique de l'influence de ses ressortissants. Cela valait surtout pour l'Angleterre, le souverain étant chef de l'église anglicane, moins pour la France soumise à un fort courant anticlérical depuis la Révolution de 1789. D'une façon générale, tout au long du XIX^e siècle, la « course aux colonies » ne facilita pas les rapports entre la France et l'Angleterre et, par suite, entre catholiques et protestants « sur le terrain » océanien.

En territoire français, les missionnaires catholiques eurent souvent l'occasion de déplorer l'anticléricalisme des officiels : les Maristes eurent à subir les vexations des gouverneurs Guillain (dans les années 1860) et Feillet (dans les années 1890) en Nouvelle-Calédonie³ ; il en fut de même pour les Picpuciens lorsqu'ils eurent affaire au ministre de la Marine Chasseloup-Laubat (1861) et son successeur Jauréguiberry (1882)⁴. En territoire britannique, les missionnaires du Sacré-Cœur furent marginalisés par l'application de « la politique des sphères d'influence⁵ » de Sir William McGregor (en Papouasie) et de M. Telfer Campbell (aux îles Gilbert). Plus généralement, la pauvreté des missions catholiques limitait considérablement leurs initiatives et leur progression. C'est ainsi qu'aux Nouvelles-Hébrides, il fallut attendre trente-neuf ans (1887-1926), faute de moyens financiers, avant de pouvoir acheter un bateau pour entreprendre des tournées d'île en île. Les pasteurs protestants étaient relativement mieux dotés ; ils pouvaient vivre avec un certain confort sur le terrain, avec leur famille, et bénéficier périodiquement de congés, tout en rétribuant convenablement les catéchistes qui relayaient leur action⁶. Un rapport du gouverneur Feillet, en date du 22 août 1895, est éloquent à ce sujet. Il est d'autant plus probant que son auteur était loin d'être favorable aux Maristes qui refusaient de se porter garants de sa politique coloniale⁷.

L'action plus particulière des congrégations catholiques dans le Pacifique

Les trois congrégations présentes sur le terrain (Picpuciens, Maristes et Missionnaires du Sacré-Cœur) ont en commun la doctrine et des consignes pastorales que le Pape leur dispense par ses encycliques et par l'intermédiaire de la « *Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi*⁸ » (appelée depuis Vatican II « *Congrégation pour l'évangélisation des Peuples* »). L'application de ces directives communes nécessitant une adaptation au réel, la pastorale de ces instituts tient compte tout à la fois des positions des puissances coloniales, des mentalités locales et de l'esprit à chaque congrégation.

L'ordre de mission

Il émane toujours du Pape et est transmis par le Préfet de la « *Congrégation pour la Propagation de la Foi* ». Pour raison théologique, la structure de l'Église catholique est pyramidale⁹ — même, si l'initiative monte généralement de la base — ce qui introduit des différences en fonction des circonstances.

À l'instigation de Mgr H. de Solages, Rome créée, le 10 janvier 1830, la Préfecture apostolique de l'Océanie Orientale. Bien vite apparaît l'impossibilité de gérer à la fois à partir de l'Île Bourbon l'immensité des océans Indien et Pacifique, d'où la création, le 3 juin 1833, du Vicariat apostolique d'Océanie orientale, confié à la congrégation des Sacrés-Cœurs qui venait d'être expulsée d'Hawaï. Quant aux Maristes, l'acceptation par leur fondateur du Vicariat d'Océanie occidentale, créé le 10 janvier 1836, leur valut, en retour, la reconnaissance officielle par Rome de leur Institut. Depuis longtemps, le P. Chevalier, fondateur des Missionnaires du Sacré-Cœur, souhaitait qu'un territoire de Mission fût confié à sa jeune Société. C'est chose faite à la date symbolique du 24 juin 1881, fête du Sacré-Cœur : les Vicariats de Mélanésie et de Micronésie lui sont confiés par Rome pour relayer, en Nouvelle-Guinée les prêtres des Missions Étrangères de Milan contraints de l'abandonner en 1855, et les Maristes confrontés à l'immensité de leur domaine d'action.

La traversée

L'estime réciproque entre missionnaires et marins est connue. C'est à bord de *la Vénus* commandée par l'amiral Dupetit-Thouars, de la Marine nationale, que les pionniers Picpuciens arrivent aux Marquises le 4 août 1838. Avec des arrière-pensées nationalistes de la part du gouvernement, le transport des premiers missionnaires maristes est assuré par les soins de la Marine nationale, en direction de la Nouvelle-Calédonie en 1843 et des Nouvelles-Hébrides en 1887. Quant aux Missionnaires du Sacré-Cœur, ils en seront réduits, en 1882, à devenir à bord du *Barcelona*, sous des noms d'emprunts, les passagers du tristement célèbre Marquis de Rays, l'utopiste fondateur de « La Colonie Libre de Port-Breton ». Ils le lâcheront d'ailleurs prudemment en cours de route, en Indonésie, quand ils s'apercevront du caractère par trop aventurier de son entreprise¹⁰.

L'implantation

Les Picpuciens s'implantèrent initialement en Océanie Orientale dans les archipels des Gambier (le 7 août 1834) et des Marquises (le 4 août 1838). Les Maristes firent de même en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides, dans le premier cas à Balade (le 20 décembre 1843), dans le second à Mélé (le 18 janvier 1887). Dans tous les cas, il s'agissait d'îles dépourvues de toute struc-

ture coloniale officielle. Ils traitèrent par troc avec les indigènes, pour obtenir les terrains nécessaires à leur installation : maison, école, chapelle, terres d'élevage et de culture. Les uns comme les autres attachaient une grande importance aux activités agricoles, nécessaires à leur consommation, utiles à leurs œuvres et formatrices pour les autochtones. L'origine auvergnate des pionniers maristes ne doit pas être étrangère à cette aptitude à concilier propagation de la foi et vie pratique.

Initialement implantés en Papouasie, les missionnaires du Sacré-Cœur s'installèrent en Nouvelle-Bretagne, à partir du 28 septembre 1882, dans l'île de Yule (au large de la Papouasie), le 1^{er} juillet 1885, enfin à Nonouti (Îles Gilbert) le 10 mai 1888. Dans les trois cas, il s'agissait d'îles contrôlées par « Colonial Office ». Ils pratiqueront le troc, eux aussi, pour leur première installation, mais très vite ils vont être confrontés à une réglementation sévère de la part de l'administration anglaise, visant à protéger les terres indigènes et à limiter l'implantation des missionnaires catholiques au nom de la sus-dite « politique des sphères d'influence ». Aussi auront-ils des problèmes administratifs pour faire avaliser leurs acquisitions.

L'administration

La relation entre la Mission et les instances supérieures de la Congrégation qui en a la charge varie selon les cas. Tous, pour satisfaire leurs besoins matériels, dépendent d'une « procure » et d'un procureur. Valparaiso (au Chili) est son lieu d'implantation pour les Picpuciens, Sydney (en Australie) celui nécessaire aux Maristes. Puis l'ensemble des missions d'Océanie orientale dirigées par les Picpuciens sont regroupées en une « province » ; il en va de même pour les Maristes en Océanie occidentale. La présence d'un supérieur provincial assure aux missionnaires des visites régulières et des relations plus rapides avec leur congrégation et Rome. Pour compenser cette relative autonomie, chaque confrère en mission a l'obligation d'écrire tous les ans au Père général pour lui faire un compte rendu de sa situation. De plus, chacun doit contribuer par une modique participation personnelle à la formation des futurs apôtres, ce qui apparaîtra bien souvent, à juste titre, aux yeux de certains comme une contrainte excessive, étant donné leur pauvreté endémique. Les missionnaires du Sacré-Cœur de Nouvelle-Guinée et des îles Gilbert ont également leur procure à Sydney, mais leur congrégation, dans les premiers temps, ne comportant pas encore de provinces, ils dépendent, eux, directement de leurs supérieurs généraux, ce qui, étant donné les distances, ne facilite pas les échanges. C'est pourquoi ils envieront bien souvent le régime mariste et picpucien. Lorsque la province de France sera créée, en 1905, ils continueront à en dépendre. Ils y trouveront peut-être l'avantage d'un meilleur soutien moral et financier, la revue qu'elle édite leur suscitant par leurs articles de nombreux bienfaiteurs¹¹.

L'apostolat

Le premier souci du missionnaire est de communiquer avec ses ouailles et, pour cela, d'en acquérir la langue. En Polynésie et en Micronésie, les dialectes utilisés étant inter-compréhensibles par les habitants des divers archipels, puisque dérivant de la même langue mère, la réalisation d'un dictionnaire et d'une grammaire s'avérait un investissement indispensable à l'ensemble des missionnaires ; les missionnaires catholiques purent ainsi s'appuyer sur les travaux entrepris avant eux par les protestants. En revanche, la multiplicité des langues en Mélanésie constitua une grande difficulté pour ceux qui n'arrivaient pas à en parler plusieurs. Or, elles se comptaient par dizaines en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu, par centaines en Nouvelle-Guinée. Cet état de fait limita donc grandement, aux débuts de leur œuvre la zone d'influence du missionnaire et gêna le renouvellement du personnel. Par la suite la langue du colonisateur put être un trait d'union, sans pour autant pouvoir être d'usage exclusif. Dans les territoires britanniques, des pidgins ont pu se former et devenir des langues véhiculaires. Toutefois, en Papouasie, les langues vernaculaires se maintinrent jusqu'à nos jours et le missionnaire, pour raison d'efficacité pastorale, continue à les utiliser. Dans les possessions françaises, la langue du colonisateur s'étant mieux répandue, elle fut, dès les années 1920, langue d'enseignement scolaire¹².

Mais le maniement des langues océaniques ne suffit pas au missionnaire s'il veut être « efficace ». Il lui faut aussi pénétrer les cultures et comprendre les mentalités locales. Toutes les archives des « pays de Mission » et des congrégations concernées regorgent de travaux linguistiques et de dossiers ethnologiques. Le nouvel arrivant s'efforçait, en effet, de détecter, dans les croyances, les pierres d'attente susceptibles d'être utilisées comme points de départ de l'évangélisation et de trier, à partir de leur connaissance des mœurs, ce qui fortifie l'homme et ce qui le ravale. Tous les chefs de mission ont insisté sur ce point de nécessaire connaissance de la cohérence des sociétés traditionnelles. Certains, comme le père Pierre Lambert ou le pasteur Maurice Leenhardt, publieront même leurs travaux¹³. Loin d'être l'ennemi des cultures autochtones, le missionnaire en est au contraire un excellent « conservateur ». Les directives romaines lui en font, du reste, l'obligation depuis... 1659, comme le montre l'extrait suivant des *Instructions* adressées le 10 de cette année-là par la Propagande à François Pallu et à Pierre Lambert de la Motte, respectivement vicaires apostoliques du Tonkin et de Cochinchine. On sait ce qu'a coûté par la suite à l'évangélisation de la Chine, par méconnaissance de ces principes, la « Querelle des rites chinois » :

« Ne mettez aucun zèle, n'avancez aucun argument pour convaincre ces peuples (de l'Asie), disait le texte, de changer leurs rites, leurs coutumes et leurs mœurs, à moins qu'elles ne soient évidemment contraires à la religion et à la morale. Quoi de plus absurde que de transporter chez les Chinois la France, l'Espagne, l'Italie ou quelque autre pays d'Europe. N'introduisez pas chez eux nos pays, mais la foi, cette foi qui ne repousse ni ne blesse les rites ni les usages d'aucun peuple pourvu qu'ils ne soient pas détestables, mais bien au contraire veut qu'on les garde et les protège. »¹⁴

La langue maîtrisée, l'âme primitive sondée, croyances et coutumes enregistrées, restait à mettre à portée de l'Océanien, par un « catéchisme », le message chrétien. Pendant longtemps on utilisa la métaphore, l'image pour suggérer la bonne conduite. Mgr Navarre, dans son *Manuel des Missionnaires du Sacré-Cœur parmi les sauvages*, en fit même l'éloge. Par manque de contact, chaque missionnaire, au début, rédigea son manuel, mais bien vite un modèle unique, traduit dans les différents dialectes, fut mis à la disposition de tous. Pour en diffuser le contenu, le missionnaire mit en œuvre l'école et le cours de catéchisme.

Le catéchiste est indigène. Il est l'agent irremplaçable de l'acculturation de la foi en terre païenne. En l'absence du prêtre, il enseigne, il préside la prière, il reconforte les moribonds, il baptise les enfants à l'article de la mort. Beaucoup ont été exemplaires. L'un d'eux, Peter To Rot, en Nouvelle-Bretagne, martyr des Japonais durant la guerre du Pacifique, sera même promu par Jean-Paul II au rang de Bienheureux en 1995, à Port-Moresby. C'est pourquoi, toutes les missions se dotèrent très vite, même si l'implantation varia selon les circonstances, d'un centre de formation spécialisé destiné à former ces précieux collaborateurs : Bomana en Papouasie, Abemama aux Îles Gilbert, Montmartre aux Nouvelles-Hébrides, Azareu en Nouvelle-Calédonie, et pour les « Katekita » polynésiens : Haapiti (Moorea) et Mangavera (Gambier).

L'action des catéchistes ne se limita pas à l'animation en tribu. Plusieurs d'entre eux, originaires de Nouvelle-Calédonie, accompagnèrent, en famille pour certains, les pionniers des Nouvelles-Hébrides. Certains furent même fondateurs d'églises, tels, Betero et Rataro, à Nonouti, dans l'archipel des Gilbert. Convertis, avec beaucoup d'autres, par le Père Picpucien Latuin-Lévêque, lors de leur séjour à Tahiti (ils avaient été engagés dans les plantations de cotons de la plaine d'Atimaono). Après avoir baptisés plus de six cents habitants de l'île et tandis qu'ils en préparaient six cents autres, ils firent appel aux missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, lesquels arrivèrent, en 1888, et trouvèrent une jeune église déjà animée. Il en alla de même, aux Nouvelles-Hébrides, quand, sous la direction du Père Mariste Emmanuel Rougié, qui les avaient convertis aux Fidji, plusieurs équipes de néophytes abordèrent, en 1898, l'île de Pentecôte et y organisèrent des communautés de chrétiens particulièrement ferventes.

Quant à l'école, elle est tenue à la fois par le Père et par le catéchiste. Celui-ci enseignant la lettre du catéchisme, celui-là y ajoutant le commentaire et l'enseignement profane. L'instruction ainsi assurée, restait à conférer le baptême. Un point délicat qui fit à l'époque couler beaucoup d'encre. Les instructions romaines prônaient des exigences. Il convenait, dans les débuts surtout, d'asseoir l'église sur des assises solides. En revanche, sur le terrain, la pratique divergea selon la personnalité des responsables de la mission, selon les époques aussi. Ainsi, en Papouasie, dans les débuts, sous la direction de Mgr Navarre, assisté de Mgr Henri Verjus, la tendance dominante fut à la facilité. Mgr Alain de Boismenu le déplora quand il prit en mains à son tour les rênes de la mission. Mais au moment de l'offensive apostolique des années 1925 à 1930, sous l'impulsion de l'encyclique *Rerum Ecclesiae* de Pie XI, il lâcha du lest à son tour et le nombre des baptisés, préparés il est vrai dans la période précédente, fit alors un bond en avant dans les statistiques. Le P. Hodée,

de son côté, déplora qu'en Polynésie « *les négligences regrettables apportées parfois, outre des conflits pénibles, ont été source d'apostasies qui ont fait beaucoup de mal à l'Église. Sans doute, il ne convient pas, ajoute-t-il, de se fixer sur ces cas un peu exceptionnels, mais ils sont toujours un appel à la vigilance et au sérieux de la préparation personnelle, familiale et communautaire du baptême.* » Pareils malheurs arrivèrent aussi aux Nouvelles-Hébrides, à Lamap notamment.¹⁵

Les premiers baptêmes conférés, restaient à choisir entre la méthode de la « *réduction* » qui a rendu célèbres les Jésuites au Paraguay et la « *formation de masse* ». La première consistait à mettre à part les néophytes en vue de les soustraire aux influences néfastes du milieu et de leur donner une formation élitiste, de telle sorte que, au terme de l'expérience, en les réintroduisant dans leur cadre de vie initial, ils y jouent le rôle du « *levain* » dans la « *pâte* ». La seconde visait à faire monter progressivement l'ensemble de la population à convertir, au risque d'une ascension plus lente et souvent traversée d'échecs. Les deux méthodes furent appliquées, dans toutes les missions, à des époques et à une échelle toutefois différentes. Quand les Maristes furent chassés de la Grande Terre néo-calédonienne pour trouver momentanément refuge à Aneytum (Anatom) aux Nouvelles-Hébrides, ils emmenèrent avec eux leurs premiers néophytes et les envoyèrent se former à Wallis, dans une communauté chrétienne particulièrement fervente. Plus tard, ils fondèrent la station Saint-Louis, aux portes de Nouméa, avec les premiers chrétiens appartenant à différentes tribus du Nord, à plus de trois cents kilomètres du lieu. Mais ailleurs, ils pratiquèrent la pastorale de masse. Ce fut le cas des missionnaires du Sacré-Cœur en marge de la Papouasie et aux Îles Gilbert, tant l'étroitesse des milieux insulaires rendait absurde et contre-productive la sélection d'un groupe, même d'élite. Pour des raisons analogues, les Picpuciens agirent de même en Polynésie.

Les premières communautés chrétiennes une fois fondées, les chefs des missions catholiques ouvrirent très vite aux autochtones les portes de la vie consacrée, créant pour cela des grands et des petits noviciats, puis ordonnant des prêtres locaux. Rome de son côté confia, à partir de 1966, la direction des églises à des évêques autochtones. Le christianisme avait pris racine en Océanie. Certains de ses membres militent parfois activement dans des mouvements d'indépendance, tout comme le font les membres des églises protestantes, tant le christianisme (et pas seulement sa hiérarchie) s'est « *autochtonisé* ».

NOTES

1. À vrai dire, les Pères Picpuciens avaient entamé dès 1827 l'évangélisation de ce vicariat apostolique créé deux ans plus tôt en 1825. Par ailleurs, en 1830, Mgr Henri de Solages, préfet apostolique de l'île Bourbon (La Réunion), avait déjà conçu le projet, compromis par sa mort prématurée (1832), de recueillir dans les îles du Pacifique Sud des indigènes qu'il formerait et renverrait ensuite chez eux pour évangéliser leurs compatriotes.
2. Ce ne fut pas toujours le cas, heureusement. On peut citer, par exemple, chez les protestants celui de Mgr Selwyn, évêque anglican, s'effaçant devant les missionnaires maristes déjà installés, à Hiengène, à l'île des

- Pins et à Maré, en Nouvelle-Calédonie et aux Loyauté ; chez les catholiques celui de Mgr Alain de Boismenu, passant par-dessus le cordon côtier de la Papouasie, déjà occupé par les protestants, pour aller évangéliser les terres vierges de l'intérieur, une politique approuvée par le pape Pie X.
3. Cf. *L'Église catholique en Nouvelle-Calédonie, op. cit.*, pp. 133-159 et 274-296.
 4. Cf. *Tabiti, op. cit.* pp. 376-sq.
 5. Sous la pression des églises protestantes et pour prévenir tout conflit, le « Colonial Office » avait stipulé que chaque confession exercerait son influence exclusive dans un secteur donné, écartant ainsi tout empiètement de la part des autres, une politique dite de « sphères d'influence » que l'église « catholique », ne pouvait, de par sa mission et son nom même, entériner et contre laquelle elle lutta toujours.
 6. Cf. *L'Église catholique au Vanuatu, op. cit.*, pp. 66-71 et 177-179.
 7. « Ceux-ci, écrit-il dans ce document en parlant des pasteurs, disposent de toutes les ressources désirables. Dès le début, ils s'installent luxueusement, distribuent à foison des cadeaux en vivres, tabac, vêtements aux indigènes, ont une armée de deux cents « teachers » ou catéchistes provenant de diverses îles de l'Océanie, auxiliaires qu'ils peuvent payer et entretenir grâce aux ressources abondamment fournies par les sociétés anglaises d'évangélisation : sociétés puissamment riches, fortement soutenues par les pouvoirs publics, aptes à recevoir des legs, des sommes considérables. Récemment, dans une seule conférence faite à Sydney par l'évêque anglican de la Mélanésie, une somme de trois cent mille francs lui a été donnée pour les œuvres de son diocèse. Que peut-être en face de pareils moyens, l'allocation de six cents francs que l'Alliance française a bien voulu accorder au P. Pionnier ? »
 8. Il ne faut pas confondre cet organisme romain, souvent désigné à l'époque sous la dénomination abrégée de « Propagande » avec l'œuvre de la « Propagation de la Foi », fondée à Lyon par Pauline Jaricot et dont le siège a été transféré à Rome par la suite.
 9. « *Omnis potestas a Deo* » (toute autorité vient de Dieu), Rom., 13,2.
 10. Cf. *Cent ans chez les Papous, op. cit.*, pp. 73-91.
 11. Cf. *Tabiti, op. cit.*, pp. 191-195 ; *Nous mourons de te voir, op. cit.*, pp. 11-13 ; *L'Église catholique en Nouvelle-Calédonie, op. cit.*, pp. 192-194 ; *L'Église catholique au Vanuatu, Passim.*
 12. Cf. *Nous mourons de te voir, op. cit.*, pp. 133-139.
 13. LAMBERT, Pierre, *Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens*, Nouméa, Nouvelle Imprimerie nouméenne, 1900 ; LEENHART, Maurice, *Gens de la Grande Terre*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1937.
 14. Il est arrivé, c'est vrai, que certains missionnaires aient été d'une sévérité excessive pour des pratiques intrinsèquement bonnes ou neutres, les danses notamment. Tels les presbytériens à Tanna ; la LMS dans certaines îles du sud des Gilbert où la théocratie mise en place eut la vie longue ; des catholiques aussi, trop durs en Micronésie, à l'égard notamment des danses indigènes, comme en témoigne la circulaire n° 6 de Mgr Terrienne en 1941. Mais ces erreurs furent toujours locales et occasionnelles et doivent être interprétées en tenant compte des idées de l'époque et de la psychologie du responsable en question.
 15. Cf. *Cent ans chez les Papous, op. cit.* p. 225 ; *Tabiti, op. cit.*, pp. 264-266 ; *L'Église catholique au Vanuatu, op. cit.* pp. 199-213.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Anonyme : *Instructions aux missionnaires des Îles Gilbert*, Anvers, MSC, 1904 ; *Règlement des missionnaires d'Océanie*, SM. Lyon, 1857 ; *Circulaires internes aux Missions*, SS. CC., SM, MSC.

BRUNON, Mgr Jean-Baptiste, « Étude de Saint Paul », cours d'exégèse polycopié.

DELBOS, père Georges msc, *Cent ans chez les Papous*, Imprimerie Laboureur, Issoudun, 1984 (disponible à : Fraternité N.-D. du S.-C. 4, rue de l'Avenier. 36100 Issoudun) ; *Nous mourons de te voir*, Paris, Le Sarment-Fayard, 1987, *ibid.* ; *L'Église catholique en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Desclée, 1993 ; *L'Église catholique au Vanuatu*, Fidji, Cepac, Suva. Box 289, 2000 ; *Un évêque chez les Papous : A. de Boismenu*, Paris, Le Sarment-Fayard, 1996 ; *Un maître spirituel pour notre temps : A. de Boismenu*, (chez l'auteur : 46100 Faycelles), 1997.

DUPEYRAT, père André msc, *Papouasie*, Paris, Éditions Dillen, 1934.

HODÉE, père Paul, *Tabiti. 1834-1984*, Paris, Édition Saint-Paul, 1983.

MERG, père Émile, *Memorandum du modus vivendi conclu avec les autorités du gouvernement anglais*, Fidji, Suva, 1904.

NAVARRÉ, Mgr André, *Manuel des missionnaires du Sacré-Cœur parmi les sauvages*, Yule, Imprimerie de la Mission, PNG, 1896.

RAFFIN, Jean-Claude, *Règlement des missionnaires d'Océanie*, SM. Lyon, 1921.

ROUGEYRON, père Pierre, *Catéchisme, du vicariat de la Nouvelle-Calédonie*, Mss. *Directoire pour les missionnaires du vicariat de Nouvelle-Calédonie* mss, Rome, Archives maristes, 151 p.

TERRIENNE, Mgr Octave, *Au sujet du ministère*, circulaire n° 6, Gilbert Islands.